

Prévention et gestion du harcèlement au travail

Managers : Comprendre, Agir et Prévenir

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Cette formation sur le harcèlement en entreprise a pour objectif de sensibiliser les collaborateurs et les managers aux différentes formes de harcèlement, de leur permettre de comprendre le cadre légal en vigueur et de leur donner les clés pour prévenir efficacement les situations à risque.



PUBLIC / PREREQUIS

Personnel des Ressources Humaines et Managers.

Aucun prérequis.



PEDAGOGIE

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie participative alternant apports théoriques, études de cas issues de situations professionnelles, échanges d'expériences, mises en situation et analyse de pratiques.

Formateur :

Psychologue du Travail



DUREE / ORGANISATION

Durée : 14 heures

Nombre de participants : 4 à 12

Type : Intra-entreprises

Présentiel sur site

La formation en Intra s'organise à la demande.



TARIF ET DELAI

Intra : 2 400€ H.T.

Délai : La durée estimée entre la signature du devis et le démarrage de la formation est de 6 semaines à 18 semaines.



EVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation à travers des échanges, études de cas et mises en situation

Évaluation finale par QCM permettant de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques

Remise d'un certificat de réalisation mentionnant les acquis de la formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation est adaptée aux besoins des participants en fonction de leur contexte professionnel, de leur rôle dans l'entreprise et de leur niveau de responsabilité. Une analyse préalable des besoins est réalisée.

Accueil des stagiaires, présentation de la formation, tour de table

Jour 1

Consacré au harcèlement moral (programme détaillé en page 2)

Jour 2

Consacré au harcèlement sexuel et agissement sexiste (programme détaillé en page 2)

QCM d'évaluation

Bilan de la formation



PREVENT PRO

Groupe  

Le règlement intérieur commun à toutes nos formations est consultable directement sur le site internet www.preventpro.fr

info@preventpro.fr

04.92.91.96.70

www.preventpro.fr

SIEGE SOCIAL

Espace Antibes N°17
2208 route de Grasse
06600 Antibes



Prévention et gestion du harcèlement au travail

Managers : Comprendre, Agir et Prévenir

Jour 1 : Harcèlement moral

Accueil des stagiaires, présentation de la formation, tour de table

Thème 1 - Identifier le cadre juridique du harcèlement moral au travail :

- Préciser les dispositions du code du travail sur le harcèlement moral,
- Formes passives et actives du harcèlement moral : ce que dit la jurisprudence,
- Le harcèlement d'ambiance,
- Envisager la possibilité d'une procédure de médiation,
- Clarifier le rôle de chaque acteur : l'employeur et ses représentants, le management de proximité, le CSE, la médecine du travail, au regard des mesures d'urgence à entreprendre pour protéger la victime, de l'alerte, de l'enquête interne et des sanctions éventuelles.

Thème 2 - Comprendre la relation de harcèlement :

- Distinguer le pouvoir de direction, l'autoritarisme et harcèlement moral,
- Le harcèlement moral entre collègues,
- Communication et harcèlement.

Thème 3 - Agir face à un signalement ou une alerte et organiser l'enquête interne

- Construire et partager une procédure claire et efficace de signalement,
- Analyser les éléments préparatoires à une rencontre sensible,
- Mettre en œuvre une méthodologie d'entretien avec la victime : écoute active, faire émerger les faits, interpréter et agir en conséquence,
- Organiser l'enquête interne, mener les entretiens d'investigation et récolter les informations pertinentes,
- Rédiger le compte rendu d'enquête.

Thème 4 - Activer les leviers organisationnels afin de promouvoir une politique de prévention :

- Mobilisation des acteurs,
- Plan de prévention des risques,
- Plan de développement des compétences,
- Démarche de progrès : la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)

QCM d'évaluation

Bilan de la journée

Jour 2 : Harcèlement sexuel et agissement sexiste

Accueil des stagiaires, présentation de la formation, tour de table

Thème 1 : Mobiliser ses connaissances juridiques :

- Le harcèlement sexuel : ce que dit la loi.
- Les agissements sexistes,
- L'outrage sexiste ou sexuel,
- Actualité jurisprudentielle
- Les sanctions éventuelles.

Thème 2 : Comprendre la relation de harcèlement sexuel :

- Victimologie et impact psychoaffectif,
- Appréhender les différents types de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes.

Thème 3 : Savoir comment agir concrètement en cas de harcèlement sexuel ou d'agissement sexiste :

- Construire un protocole de signalement et d'accompagnement des victimes,
- Mettre en œuvre les mesures d'urgence,
- Méthodologie d'entretien avec la victime : écoute active, faire émerger les faits, interpréter et agir en conséquence,
- Organiser l'enquête interne, mener les entretiens d'investigation et récolter les informations pertinentes.

Thème 4 : Promouvoir une politique de prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes :

- Mobiliser les acteurs de l'entreprise
- Renforcer le plan de prévention des risques psychosociaux et la démarche d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail
- Intégrer les problématiques de harcèlement au plan de développement des compétences.

QCM d'évaluation

Bilan de la journée



PREVENT PRO

Groupe  

Le règlement intérieur commun à toutes nos formations est consultable directement sur le site internet www.preventpro.fr

info@preventpro.fr

04.92.91.96.70

www.preventpro.fr

SIEGE SOCIAL

Espace Antibes N°17

2208 route de Grasse

06600 Antibes

